

Santé publique

Coronavirus : la campagne de vaccination a débuté

Domaine(s) :

- Santé

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a débuté le 27 décembre 2020. Elle va se poursuivre suivant les différentes étapes recommandées par la Haute Autorité de santé (HAS) tout au long de l'année 2021.

Les professionnels de santé seront dans ce cadre les interlocuteurs privilégiés de leurs patients pour répondre aux questions que chacun peut se poser et délivrer une information complète et loyale sur la vaccination, ses bénéfices attendus et ses risques d'effets secondaires.

Trois principes pour la vaccination Covid-19 : gratuité, liberté et sécurité.

Pourquoi se faire vacciner contre la Covid-19 ?

Le premier objectif de la vaccination est de **diminuer le nombre de formes graves de Covid-19**. Les résultats des études montrent que la vaccination permet de réduire significativement les formes graves et par conséquent la mortalité due au virus.

Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contre la Covid-19 contribuera à maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur le long terme.

Qui sera vacciné et quand ?

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement suivant une logique simple : **priorité est donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.**

Sont vaccinés en priorité : les personnes âgées en établissements, notamment les Ehpad et les unités de soins de longue durée (USLD), les résidences autonomie et les résidences services seniors, ainsi que les personnels y travaillant lorsque ces derniers sont à risque de développer une forme grave de la Covid-19.

Cela représente environ 1 million de personnes qui se voient proposer la vaccination dès la fin décembre 2020 et tout au long du mois de janvier 2021.

La vaccination sera élargie ensuite, à **partir de fin février - début mars 2021, aux personnes présentant un facteur de risque lié à l'âge ou une maladie chronique**. 14 millions de personnes sont concernées : personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile, personnes âgées

de 65 à 74 ans, professionnels des secteurs de la santé et du médicosocial âgés de 50 ans et plus et/ou présentant une ou des maladies chroniques.

Enfin, la vaccination sera **ouverte à tous à partir du printemps 2021**, en commençant par les personnes âgées de 50 à 64 ans, les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation, alimentaire), les personnes vulnérables et précaires et les professionnels qui les prennent en charge, les personnes vivant dans des hébergements confinés ou des lieux clos, et enfin le reste de la population majeure.

Pour plus d'informations sur la stratégie et les vaccins, consultez le [site de l'Assurance maladie](#). [1]

Mis à jour le 04/01/21

URL source: <https://www.enim.eu/actualites/coronavirus-campagne-de-vaccination-debute>